

# **THÉÂTRE**

## **DE LA BASTILLE**

76 rue de la roquette 75011 Paris

01 43 57 42 14

[www.theatre-bastille.com](http://www.theatre-bastille.com)

## **DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT**

---

# **BAPTISTE AMANN**

---

## **DES TERRITOIRES**

# **(... ET TOUT SERA PARDONNÉ ?)**

---

- Un spectacle autour de la guerre d'Algérie -

Troisième volet de la trilogie « *Des Territoires* ». Les trois spectacles qui composent la trilogie peuvent se découvrir séparément. Un résumé des deux épisodes précédents est disponible sur le site internet du Théâtre de la Bastille.

Du 27 novembre au 7 décembre 2019 à 20h,  
et du 9 au 13 décembre 2019 à 20h30,  
relâche les dimanches

Contacts relations avec le public jeune / action culturelle

Maxime Bodin - 01 43 57 57 16 - [maxime@theatre-bastille.com](mailto:maxime@theatre-bastille.com)

Elsa Kedadouche - 01 43 57 70 73 - [elsa@theatre-bastille.com](mailto:elsa@theatre-bastille.com)

# PRÉSENTATION

Dernier volet de la trilogie, *Des Territoires (...Et tout sera pardonné ?)* vient clore l'aventure de six années d'écriture et de mise en scène, trois spectacles joués par une formidable bande d'acteurs sortis de l'École régionale d'acteurs de Cannes. Le deuxième volet, *Des Territoires (...d'une prison l'autre...)* a été présenté au Théâtre de la Bastille en 2017.

Après avoir convoqué la Révolution française puis la Commune dans les deux premiers épisodes, c'est la révolution algérienne qui surgit cette fois sur scène. Comme dans chaque volet de la trilogie, Baptiste Amann reste fidèle à son parti pris fort : faire s'entrechoquer à chaque épisode des épisodes marquants de l'Histoire de France et l'histoire contemporaine d'une fratrie.

Nous avons laissé les personnages rassemblés dans leur cité HLM à l'occasion de l'enterrement des parents. Au sein de cette famille, comme un microcosme en conflit, chacun tente de s'émanciper et de s'approprier son héritage. Baptiste Amann observe alors comment se préparent et se jouent les soulèvements. Intimes ou collectives, différentes révolutions se font ainsi écho, comportant chacune sa part d'espoir et de désespoir, et posant toujours la question du sens que nous donnons à la vie.

A cet instant de l'histoire, Lyn, Hafiz et Samuel sont rassemblés autour de leur frère Benny qui, suite aux violentes émeutes dans le quartier, est en état de mort cérébrale. Ce dilemme leur est posé : faut-il arrêter ou continuer la machine ? Pendant ce temps-là, dans le même hôpital, se déroule le tournage d'un film sur la guerre d'Algérie et notamment sur le procès de la figure emblématique Djamilia Bouhired. Condamnée à mort pour « actes de terrorisme », cette militante du FLN fut finalement libérée, notamment grâce à Jacques Vergès, célèbre avocat qui fera de ce procès celui de la colonisation. L'actrice qui interprète la révolutionnaire, en conflit avec le réalisateur, va rencontrer la famille de Benny. Les dilemmes s'entrecroisent : faut-il arrêter ou continuer de jouer ? Faut-il mourir pour ses idées ?

Héritage, identité et engagement sont les questions traversées par *Des Territoires*. Les personnages se sont déplacés, leurs frontières ont bougé. (*...Et tout sera pardonné ?*) est l'étape de la réparation. Nous sommes dans un lieu de soins, qui deviendra par le prisme du film un lieu de jugement. Après le déni et la colère, nous voici dans un moment de dénouement, de possibles issues, en attendant une prochaine révolution.

## NOTE D'INTENTION

### ● Un triple environnement

Dans chacune des pièces, ce qui m'intéresse à mettre en scène, c'est la cohabitation d'un triple environnement.

- **Un environnement géographique** : Ces zones pavillonnaires qui constituent autant d'angles morts dans notre représentation schématique de la société urbaine, coincée entre deux fantasmes, celui des centres villes et celui des cités HLM.

- **Un environnement générationnel** : Les personnages sont des trentenaires d'aujourd'hui, c'est à dire issus d'une génération née avec l'effondrement du bloc soviétique et la fin des idéaux, et entrée dans la vie active avec la crise économique de 2008.

- **Un environnement révolutionnaire** qui cherche le chemin d'une révolution pour le 21<sup>ème</sup> siècle, mais maladroitement, en convoquant des personnages historiques mal dégrossis, dans d'improbables scènes anachroniques, comme pour solliciter le renfort d'une mémoire collective qui peine à se redresser.

Ces trois environnements nourrissent l'interrogation suivante : Quelle Histoire est-on invité à écrire lorsque l'on est, comme les personnages de la pièce, à la fois les héritiers d'un patrimoine sans prestige et les représentants d'une génération que l'on décrit comme désenchantée ?

Pour donner du souffle au projet, cette interrogation se dessine sous les traits d'une fresque, sorte de tragédie contemporaine, présentée sur un support situé à mi-chemin entre la fiction et le récit autobiographique, et dont la coupe géologique superposerait trois couches : l'intime, le politique et l'historique.

### ● Une tragédie contemporaine

Dans le premier volet, on retrouvait les os de Condorcet dans le jardin du pavillon. Dans le second volet, Louise Michel faisait irruption dans le salon. Ici, c'est le tribunal militaire d'Alger qui surgit dans un hôpital de banlieue. La veine dramatique de la trilogie *Des Territoires*, on l'aura compris, n'est pas du côté de la vraisemblance. C'est un théâtre de la profusion, du trop plein, qui déborde parce qu'il résiste à l'injonction de la clarté, de la sagesse, de la synthèse.

De ma formation de comédien, je suis resté marqué par l'étude des tragédies antiques. Notamment par l'*Orestie* d'Eschyle, cette histoire qui voit le meurtre d'un mari par son épouse, celui d'une mère par son fils, et le jugement de ce fils par les Dieux, avec la naissance de la démocratie. Une précipitation du temps et une accumulation des drames sur fond de destins tragiques et de conflits mythologiques et politiques.

Il y a, toutes proportions gardées, une symétrie lointaine avec l'*Orestie*, sans toutefois être dans la réécriture : « Les Atrides » ce pourrait être la famille qui habite le pavillon. « Argos » ce pourrait être le quartier dans lequel est implanté ce pavillon. Et enfin les Dieux qui planent au dessus, ce pourrait être l'ombre de l'Histoire qui enveloppe le récit, c'est à dire le personnage historique envisagé comme figure tutélaire.

● Et tout sera pardonné ?

Dans ce troisième volet, nous quittons le pavillon témoin. La pièce se situe dans le service de réanimation d'un hôpital de banlieue. La trilogie suit le mouvement du deuil. Il m'apparaissait donc important de choisir un lieu de soin pour aborder ce troisième volet qui, après le déni et la colère, aborde l'étape de la *réparation*.

L'enjeu dramaturgique principal repose sur la prise de décision de Lyn, Samuel et Hafiz quant à l'autorisation d'un don d'organe (le cœur) consécutif à la mort cérébrale de Benjamin, leur frère. Ce choix douloureux intervient dans le contexte de l'accueil par l'hôpital du tournage d'un film sur la guerre d'Algérie. Ce même hôpital est implanté au cœur d'un quartier qui est le théâtre, depuis la veille, de violentes émeutes urbaines (que l'on voyait dans le deuxième volet). Il y a donc une saturation du calendrier, comme s'il n'était pas possible d'être concentré sur une seule chose à la fois. Le monde déborde, s'invite partout et sous toutes les formes, dans le huit clos du drame familial. Cette densité de la narration ainsi que l'aspect kaléidoscopique de l'écriture sont l'identité formelle de la trilogie. Ils permettent d'aborder les sujets traités avec complexité, en organisant entre eux des résonances poétiques plus que des raisonnements idéologiques.

La guerre d'Algérie est un sujet éminemment éruptif. Il catalyse un nombre incalculable de susceptibilités. Aborder le sujet, c'est donc prendre le risque de soulever la polémique. L'historien Guy Pervillé parle même de notre « *incapacité à reconstituer une mémoire nationale consensuelle* » à propos de l'Algérie. Il était important pour moi de traiter le sujet avec distance. C'est pourquoi l'anachronisme du troisième volet n'en est pas un en réalité mais relève plutôt d'une mise en abîme : une pièce qui parle d'un film qui parle de l'Algérie. Par ce biais là, j'espère pouvoir faire entendre les points de vues divergents de manière moins frontale, avec plus de distance. Évoquer le réel, mais sans jamais renoncer à la fiction.

Pour réduire l'angle, j'ai choisi le procès de Djamila Bouhired, et ce pour deux raisons. La première c'est que Djamila est devenue à ce moment là, par son impétuosité, son romantisme et son irréductibilité, une incarnation de la révolution algérienne. La seconde c'est parce qu'au regard de la thématique de la réparation, cela occasionne la confrontation de deux lieux « réparateurs » : le tribunal et l'hôpital. Autrement dit le lieu où l'on juge et le lieu où l'on soigne. Les décisions à prendre ce jour là confrontent les mouvements inverses de deux « machines » : arrêter une machine qui maintient la vie d'une part ; déclencher une machine qui provoque la mort (guillotine) de l'autre. Il ne s'agit évidemment pas de les mettre sur le même plan moral, mais de s'en servir comme les licences poétiques d'un même motif.

Si je rapproche comme cela les épisodes révolutionnaires de l'histoire de France, et le destin tragique d'une famille d'aujourd'hui, c'est parce que la cellule familiale, à mon sens, concentre à échelle réduite tous les ingrédients qui préparent la guerre civile.

(Baptiste Amann)

## **UN GLISSEMENT ANACHRONIQUE : LA GUERRE D'ALGÉRIE**

La guerre d'Algérie ou **révolution algérienne**, aussi connue comme la **guerre d'indépendance algérienne** ou **guerre de libération nationale**, est un conflit armé qui s'est déroulé de 1954 à 1962 en Algérie, colonie française depuis 1830. L'aboutissement est la reconnaissance de l'indépendance du territoire le 5 juillet 1962.

En tant que guerre d'indépendance et de décolonisation, elle oppose des nationalistes algériens, principalement réunis sous la bannière du **Front de libération nationale (FLN)**, à la France. Elle est à la fois un double conflit militaire et diplomatique et aussi une double guerre civile, entre les communautés d'une part, et à l'intérieur des communautés d'autre part. Elle a lieu principalement sur le territoire de l'Algérie française, avec également des répercussions en France métropolitaine.

Elle entraîne de graves crises politiques en France, avec pour conséquences le retour au pouvoir de Charles De Gaulle et la chute de la Quatrième République, remplacée par la Cinquième République. Après avoir donné du temps à l'armée française pour lutter contre l'Armée de libération nationale (ALN) en utilisant tous les moyens à sa disposition, De Gaulle penche finalement pour l'autodétermination en tant que seule issue possible au conflit, ce qui conduit une fraction de l'armée française à se rebeller et entrer en opposition ouverte avec le pouvoir, rapidement matée.

La guerre d'Algérie présente un bilan lourd et les méthodes employées durant la guerre par les deux camps (torture, répression de la population civile) furent controversées. Plus de 250 000 algériens sont tués dans cette guerre, et jusqu'à 2 000 000 envoyés dans des camps de regroupements (sur une population de 10 000 000 de personnes). Près de 25 600 militaires français sont morts et 65 000 blessés. Les victimes civiles d'origine européenne dépassent les 10 000, dans 42 000 incidents violents enregistrés.

Le conflit débouche, après les accords d'Évian du 18 mars 1962, sur l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet suivant, et précipite l'exode des habitants d'origine européenne, dits Pieds-Noirs, et des Juifs, ainsi que le massacre de près de 50 000 harkis.

## **QUI EST DJAMILA BOUHIRED ?**

Djamila Bouhired rejoint le Front de libération nationale de l'Algérie durant ses années étudiantes. Elle travaille plus tard comme officier de liaison, membre du réseau bombes et assistante personnelle de Yacef Saadi (Yacef Saadi était membre du FLN dont il était le chef de la zone autonome d'Alger lors de la bataille d'Alger en 1957). En avril 1957, elle est arrêtée. Inculpée pour sa participation aux attentats du hall du Maurétania le 30 septembre 1956, du café Coq Hardi le 26 janvier 1957, elle est condamnée à la peine de mort le 15 juillet 1957. Cette condamnation donne lieu à une intense campagne médiatique menée par Jacques Vergès (son avocat) et Georges Arnaud (journaliste d'investigation et militant politique). Ils écrivent un manifeste, *Pour Djamila Bouhired*, publié la même année aux Éditions de Minuit. Soutenue par une intense campagne internationale, elle est finalement graciée et libérée en 1962. Après sa libération, elle travaille avec Jacques Vergès — qu'elle épouse en 1965.

*Son histoire et son procès en font une figure importante de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, d'où l'intérêt que lui porte tout particulièrement Baptiste Amann dans son spectacle.*

## **LE PROCÈS DE DJAMILA BOUHIRED & L'IMPORTANCE DU LANGAGE**

Jacques Vergès, l'avocat de Djamila Bouhired, initia lors du procès ce qu'il appela par la suite sa « logique de rupture ». C'est à dire, détourner la nature du procès en cours, pour instruire celui de la colonisation. C'est l'avocat de l'anti-colonialisme par excellence. Pour lui, il ne s'agit pas de réduire la peine d'une délinquante, mais d'opposer le paradigme de l'oppressé à celui de l'oppresser.

Jacques Vergès s'exprime ainsi dans le documentaire *L'avocat de la terreur* de B. Schroeder : « Le juge dira : *Vous êtes français !* L'accusé dira : *Je suis Algérien !* Le juge dira : *Vous êtes membre d'une association de malfaiteurs !* L'accusé dira : *Je suis membre d'un organe de résistance !* Le juge dira : *Vous avez commis un assassinat !* L'accusé répondra : *J'ai exécuté un traître !* Dès lors plus aucune communication n'est possible. »

De fait, et c'est là ce qui intéresse Baptiste Amann, au cours de ce procès, le langage contient des enjeux énormes. La liberté, se fonde-t-elle, en premier lieu, sur le droit à se définir soi-même ?

## **DES DIFFICULTÉS À NOMMER LA GUERRE D'ALGÉRIE**

« *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* ». La formule de Camus démontre bien le lien étroit qu'il peut y avoir entre le langage et la violence, surtout quand elle est politique. La guerre d'Algérie a mis un temps fou à trouver sa définition. Benjamin Stora, dans le premier chapitre de *La gangrène et l'oubli*, dresse la liste : on a d'abord parlé des « **événements** » d'Algérie en 54 ; puis d'« **opérations de police** » en 55 ; d'« **actions de maintien de l'ordre** » en 56 ; d'« **opérations de rétablissement de la paix civile** » en 57 au moment de la bataille d'Alger ; et enfin d'« **entreprises de pacification** » tout au long de l'année qui précéda l'indépendance de l'Algérie. Or, c'est bien le langage qui définit le cadre légal de la violence. Un acte de guerre officiel, n'a pas le même statut qu'un acte de terrorisme.